
IIAC-LAIOS – Laboratoire d'anthropologie des institutions et organisations sociales

Catherine Neveu, Sophie Wahnich, Irène Bellier, Martin Préaud, Nadege Chabloz, Saskia Cousin, Anne Doquet et David Dumoulin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/22206>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 663-667

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Catherine Neveu, Sophie Wahnich, Irène Bellier, Martin Préaud, Nadege Chabloz, Saskia Cousin, Anne Doquet et David Dumoulin, « IIAC-LAIOS – Laboratoire d'anthropologie des institutions et organisations sociales », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], 1 2013, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/22206>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

IIAC-LAIOS – Laboratoire d'anthropologie des institutions et organisations sociales

Catherine Neveu, Sophie Wahnich, Irène Bellier, Martin Préaud, Nadege Chabloz, Saskia Cousin, Anne Doquet et David Dumoulin

Catherine Neveu, *directrice de recherche au CNRS*

Anthropologie des processus de citoyenneté

- 1 CETTE année, le séminaire a principalement exploré la question générale des qualifications de la citoyenneté, à partir de deux de ces qualifications : les citoyennetés dites « ordinaire » et « urbaine ».
- 2 Liée à la question plus large de « l'ordinaire » en politique, la notion de « citoyenneté ordinaire » a fait l'objet d'un questionnement tant conceptuel que méthodologique : comment cerner ce qui ferait cet ordinaire (opposé alors implicitement à un extraordinaire), comment le saisir empiriquement ? Ces enjeux ont été explorés à partir de travaux récents, publiés ou non, à la jonction de la science politique et de l'anthropologie. Quatre intervenants sont venus présenter leurs réflexions sur ces enjeux, en s'attachant notamment à décrypter les dimensions méthodologiques de cette exploration à partir de terrains très différents (les élections au Vanuatu, un collectif d'habitants à Lyon, un mouvement d'éducation populaire et le recours à un service de soutien aux SDF).
- 3 La qualification d'urbaine a quant à elle fait l'objet d'une discussion approfondie principalement à partir de travaux en langue anglaise, mais également en français. Ce sont alors les différences significatives entre ces deux types d'approches qui ont été analysées. Deux intervenants sont également venus mettre leurs travaux en débat, à partir d'une analyse de pratiques urbaines à Istanbul et dans une grande ville française.

- 4 Comme d'habitude, les séances ont alterné lecture de textes de références et discussions avec des intervenants ; une séance a également été réservée à la présentation par les participants au séminaire de leurs propres travaux et interrogations.
- 5 L'année prochaine, le séminaire s'inscrira dans une nouvelle configuration, autour des notions de citoyennetés ordinaires et révolutionnaires, en articulation avec l'autre séminaire de la nouvelle équipe TRAM (transformations radicales des mondes contemporains) créé au sein de l'IIAC. Les séances auront lieu en alternance avec celles du séminaire sur les après-coups de la violence, et seront liées à celles, portant sur des thèmes plus généraux de la « globale politique », de l'équipe TRAM. Les approches proposées en 2012-2013 feront dialoguer plus fortement histoire, anthropologie politique et science politique dans une nouvelle dynamique de recherche.

Sophie Wahnich, *directrice de recherche au CNRS*

L'actualité du moment révolutionnaire. Révolutions, révolution, 1789-2011

- 6 LES commentateurs des révolutions du printemps arabe ont tous souligné les conditions de possibilité sociodémographiques de ces révolutions, objectivant ces possibilités. Dans ce séminaire nous avons voulu, plutôt, affirmer qu'une révolution est toujours un événement subjectif, mettant en œuvre la conjugaison de raisons sensibles à l'œuvre. Si nous avons voulu mettre à l'épreuve le « comparer l'incomparable » cher à Marcel Detienne, c'est en vue de cerner quelques laboratoires permettant d'éclairer comment agit cette raison sensible et de montrer que l'événement est irréductible à ses conditions de possibilité que ce soit du côté de la Révolution française ou du côté des Révolutions arabes.
- 7 Nous avons saisi une série de conditions subjectives et nous les avons mises en regard avec les contraintes du pratico-inerte (Sartre), Ainsi pour les lieux du politique et en particulier les places qui sont aussi les lieux de la foule. Nous avons pu ainsi questionner ce qu'on pourrait appeler une nouvelle topique de la foule en analysant comment Freud peut être revisité à la lumière des événements récents et en retour comment la question des foules de la Révolution française peut l'être aussi. Nous avons également cherché à comprendre comment s'effectue le face-à-face avec la violence effective. Nous avons ainsi analysé la question du courage comme cessation de l'épargne de la mort mais aussi la question de la retenue de la violence des armes. Ce sont ainsi les transformations de l'héroïsme quand la verticalité du leader cède la place à un sujet collectif défendant l'horizontalité de l'horizon d'égalité qui nous a intéressés. Cet horizon est certes dépendant de la violence des armées et nous avons cherché à comprendre comment les risques de stratocratie avaient également jalonné le devenir révolutionnaire, en particulier en Égypte.
- 8 Nous avons de ce fait veillé à analyser ce qu'on pourrait appeler les oscillations subjectives, liées à la juxtaposition de plusieurs registres de nouages subjectifs : amour de la patrie, amour de la justice, amour de la vie, amour de dieu.
- 9 Mais nous avons également pris en compte la question du rire, capable de dénouer les blocages et les identifications solides, de donner justement du courage.

- 10 Enfin d'une manière plus classique nous avons tenté de cerner comment les modèles avaient pris le dessus dans les processus constituants.
- 11 Si les révolutions arabes ont renouvelé la curiosité à l'égard de toute révolution et permettent de les éclairer d'une manière neuve, de mettre en relief des analyses qui étaient restées dans l'ombre, elles conduisent surtout, à notre sens, à restituer la grande incertitude de ces mouvements radicaux. À ce titre, le mouvement de compréhension qui a été le nôtre a été un double mouvement de compréhension du présent par le passé et du passé par le présent, une mise en relation de situations pour chercher nos propres lumières. Un anachronisme contrôlé à la manière de Nicole Loraux.
- 12 A ainsi été explorée une série de pistes de travail en compagnie de spécialistes des mondes arabes contemporains (Hamit Bozarslan, Fethi Benslama, Leila Dakhli, Khaled Sid Mohand, Paul Allières, Joseph Confa-vreux, etc.).

Irène Bellier, *directrice de recherche au CNRS*
Martin Préaud, *postdoctorant*

Perspectives comparatives sur les droits des peuples autochtones

- 13 LE séminaire de l'équipe IIAC-LAIOS/SOGIP s'est penché sur les formes de l'autonomie dans différentes régions du globe alors que l'on s'interroge sur la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DDPA), Six séances, auxquelles ont participé de 30 à 35 étudiants et auditeurs libres, en moyenne, ont permis de dégager des problématiques transversales par-delà les cadres nationaux dans lesquels se définissent luttes, mobilisations et évolutions institutionnelles ou normatives.
- 14 La première séance a introduit la problématique des normes internationales pour estimer, à partir d'une analyse anthropologique des acteurs et des discours, leurs effets sur des populations qui se considèrent comme « *peuples autochtones/indigenous peoples/pueblos indigenas* ». En présentant le processus de la négociation à Genève, Irène Bellier a exposé les enjeux épistémologiques, juridiques et politiques de la DDPA et de la dynamique engagée entre acteurs autochtones, gouvernementaux et internationaux. Martin Préaud a analysé le changement de position de l'État australien vis-à-vis de la DDPA en interrogeant l'écart entre les développements légaux et les revendications autochtones à la lumière des circulations entre organisations internationales et scène politique nationale.
- 15 La deuxième séance sur « Les droits des peuples dans l'espace français : les dilemmes de la reconnaissance » a mis en perspective un cadre républicain qui n'incorpore pas le répertoire onusien dans ses logiques politiques : Thomas Pierre (IIAC-EHESS) a alimenté, à partir du cas du Pays Basque, le débat sur les distinctions entre peuples autochtones et minorités nationales. Benoît Trépiéd (CNRS-CREDO, SOGIP) a explicité les transformations du champ politique kanak depuis l'Accord de Nouméa (1998) ; Stéphanie Guyon (Université d'Amiens-CURAPP, SOGIP) a éclairé la modification des enjeux de l'autochtonie en Guyane française depuis une vingtaine d'années.

- 16 La troisième séance sur les « Effets de la Déclaration dans le monde latino-américain : la question des autonomies autochtones » a permis un dialogue passionnant à partir des présentations de Christian Gros (IHEAL-Paris-Sorbonne Nouvelle) sur *kuna yala* au Panama et les *resguardos* en Colombie, de Veronica Gonzalez (doctorante, SOGIP-LAIOS) sur l'espace autochtone dans l'État multiculturel au Mexique et de Laurent Lacroix (SOGIP-LAIOS ; CREDA-IHEAL) sur les territorialités en Bolivie. Le débat a porté sur les moyens politiques, juridiques et financiers des formes de gouvernement autodéterminé.
- 17 La quatrième séance a été consacrée à « La participation des autochtones à la gestion des ressources naturelles et culturelles ». Stéphane Héritier (géographe, Université Jean Monnet, Saint-Étienne) a présenté le cas des Parcs nationaux et populations locales dans l'ouest canadien, dont les modalités ont été comparées avec les enjeux de la gouvernance aborigène du programme *Caring for country*, dans la région australienne du Kimberley, présentés par Martin Préaud.
- 18 La cinquième séance a porté sur « les peuples autochtones et le défi environnemental ». Leslie Cloud (juriste, SOGIP-LAIOS) a exposé, à partir des exemples Mapuche et Rapa Nui, la mise en œuvre des droits à la participation à la gestion des ressources naturelles et culturelles au Chili. Raphael Rousseleau (professeur, Université de Lausanne, SOGIP) est revenu sur les problématiques historiques des adivasi en Inde, à partir de l'exemple d'un conflit minier dans la région des Dongria Kond (Odisha).
- 19 La dernière séance a porté sur les « Empires, décolonisations, autochtonies » pour interroger l'universalité de la catégorie « peuples autochtones » et comprendre comment les formes de colonisation et de décolonisation pèsent sur les trajectoires politiques contemporaines. En examinant les situations à partir d'une échelle régionale plutôt que nationale, la séance a été organisée autour de présentations courtes sur : l'ONU, où se construit une représentation globale et par régions des peuples autochtones (Irène Bellier) ; le colonialisme de peuplement britannique (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis), du point de vue des dispositifs de reconnaissance légale et de la revendication de souveraineté (Martin Préaud) ; les reconfigurations de la matrice impériale opposant les indigènes aux citoyens depuis l'abrogation du code de l'indigénat en 1946 dans les Outre-Mer français (Benoît Trépied) ; la résurgence de la figure de l'Indien dans le champ politique latino-américain (Laurent Lacroix, Veronica Gonzalez) ; l'empire russe enfin, ce qui élargit encore le champ comparatif (Yves-Marie Davenel). Cette approche démontre la richesse heuristique d'un dépassement du cadre national pour saisir les transformations des dynamiques politiques que les droits des peuples autochtones élaborés au niveau international cristallisent aujourd'hui tout en étant voués à être surpassés.

Nadege Chabloz, *ingénieure d'études*

Saskia Cousin, *maîtresse de conférences à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne*

Anne Doquet, *chargée de recherche à l'IRD*

David Dumoulin, *maître de conférences à l'Université Sorbonne nouvelle-Paris 3*

Tourisme : recherches, institutions, pratiques

- 20 LE séminaire a porté cette année sur la chaîne des intermédiaires qui permettent la circulation des touristes, des images et des objets du tourisme. D'Edmund Burke à Bruno Latour, de l'anthropologie du développement à la philosophie des sciences, Saskia Cousin a, en guise d'introduction, proposé un panorama des théories de la médiation, ainsi que les concepts afférents : *go-between*, intermédiaires, experts, guides, médiateurs, entrepreneurs culturels ou « ethniques », courtiers, objets-frontières, *cultural broker* ; etc. La notion d'intermédiaire s'est ensuite déclinée au fil des séances, avec une place importante donnée aux guides et à l'analyse des interactions qu'ils suscitent lorsqu'ils sont tenus de transmettre, voire d'incarner, l'identité culturelle recherchée par les touristes. Le rôle et les stratégies de ces acteurs ont été analysés au Mali à travers les recherches d'Anne Doquet (IRD) et le film d'Alexandre Bonche, puis dans le cadre du tourisme solidaire au Pérou (Amandine Southon, EHESS), ou celui de la mémoire du conflit armé au Guatemala (Clara Duterne, LISST-CASS, Toulouse), Plusieurs communications ont aussi été consacrées aux supports matériels et immatériels mis en circulation par ces intermédiaires. La question de la patrimonialisation a ainsi été traitée, aussi bien sur le terrain européen (Michel Rautenberg, Université de Lyon) que sur des terrains plus « exotiques », tant dans ses supports matériels qu'immatériels. La mise en valeur des identités culturelles a été travaillée à travers les performances chantées et dansés au Niger (Mahalia Lassibille, Université de Nice), en Polynésie (Aurélie Condevaux, CREDO), ou au Gabon (Alice Aterianus-Owenga, CREA, Université Lyon 2), mais aussi au sein des festivals au Mali (Marta Amico, EHESS) ou au moyen de l'artisanat au Cameroun (François Wassouni, Université de Ngaoundéré, Cameroun), La question de la médiation a également été abordée à travers ses médiateurs non humains : les outils informatiques (Sébastien Gadal, OVSQ/ UVSQ) ou des institutions comme les syndicats d'initiatives (Julie Manfredini, Centre d'histoire sociale de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne), Enfin, plusieurs projections de films en présence de leurs réalisateurs (*Une semaine à Parajuru* de José Huerta, *Du Club Med à l'église* de Yannick Fer et Gwendoline Malogne-Fer, GSRL, CNRS-EPHE) ont permis d'analyser le rôle des intermédiaires extérieurs et les conséquences sociales, culturelles voire religieuses de leur implantation au niveau local.
- 21 Après la question des images, la dimension politique et le rôle des intermédiaires, nous travaillerons l'an prochain sur l'expérience vécue et sa mise en récit.

INDEX

nomsmotscles IIAC-LAIOS – Laboratoire d'anthropologie des institutions et organisations sociales